

sud Ardèche, foncier disponible pour caprin fromager ou volailles

exploitation à créer

Offre N° : RDI-07/15/02

BIO

Localisation

Département : Ardeche

Structure située dans les Cévennes ardéchoises, à 10 mn des principaux services, secteur de Joyeuse. École primaire à 5 mn, collège à 10 mn, ramassage scolaire.

Communauté de communes du pays Beaume-Drobie.

Contexte

Activité agricole à créer sur les terrains d'une entité foncière gérée par une association syndicale libre (ASL). Projet soutenu par la municipalité.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la location

Activité : Elevage, Elevage d ovins lait. Elevage, Elevage caprins. Elevage, Elevage de volailles plein air / fermiere.

SAU : 24,00 ha

Logement repreneur : Compris dans l'offre, situé hors de l'exploitation

Description : Base foncière de départ : 24ha de terrains en friche dont la moitié utilisable pour du pâturage à court terme. D'autres surfaces pourraient être mobilisées dans le temps. D'autres surfaces pourraient être mobilisées localement, en fonction du projet, en lien étroit avec les acteurs locaux.

Ces surfaces agricoles sont à remettre en état et à clôturer. Elles peuvent être utilisées comme base foncière pour créer un atelier caprin fromager en AOP Picodon (possibilité de travailler avec l'atelier d'affinage local), un atelier ovin fromager ou la mise en place d'une production de volailles (chair, œufs).

Fourrages à acheter à l'extérieur si élevage.

Les bâtiments agricoles nécessaires à l'activité sont à construire, sur un terrain identifié (eau et EDF sur place).

Ancienne grange avec 1 ha à acheter au centre du village à 5 mn du futur siège d'exploitation.

Conditions de reprise

Modalités de transmission : le foncier sera transmis par bail à ferme renouvelable. La parcelle (appartenant à la Mairie) pour construire les bâtiments agricoles sera mise à disposition par bail emphytéotique.

Bâtiments à construire par le porteur de projet, cheptel à constituer, circuits de commercialisation à mettre en place. Pour un projet caprin, une fromagerie mobile pourrait s'envisager pour démarrer.

Principaux services à 10 mn. Possibilité de logement locatif à voir localement (logement communal ou parc privé).

Parallèlement ancien bâtiment en pierre (grange) avec 1ha à acheter, qui pourra être le logement des exploitants après rénovation.

Commercialisation

Circuits à mettre en place et possibilité de travail avec l'affineur.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Jérôme LE BELLÉGO

04 75 20 28 00

jerome.lebellego@ardeche.chambagri.fr



Publiée le 27 janvier 2020